

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

1114873

Déclaration de Maladie : N° P19- 0016825

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 052467 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SEHNANI Naim Date de naissance : 26/01/1957

Adresse : Bld. d'ost signé nrahi Relais de Taghazout 2^e

Tél. : 0697968353 Total des frais engagés : 837,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/04/22

Nom et prénom du malade : Sehnani Naim Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA - infection urinaire - infection dentaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 15/04/22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.4.22		15	150,00	 Dr. M. A. Al-Saifi Médecin : Dr. M. A. Al-Saifi Signature : Dr. M. A. Al-Saifi
		15		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
  	15.04.22	627,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
 Médecine Générale Et D'urgence
 Echographie
 Electrocardiogramme - Circoncision
 Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الحيطي
 الطب العام والمستعجلات
 الفحص بالصدى
 التخطيط القلبي _ الختانة
 الأوكسجين الطبي

Casablanca, le ١٥.٠٤.٢٢ الدار البيضاء، في

Sehrani Naima

(97,60) ciravline ١٩
 (153,60) co-veprin ٣٠
 (116,40) Flanax ٥٠
 (119,80) loscitan ١٠
 (27,70) cardio aspirin ٢٠
 (12,40) Centemagasin ١٦٣
 = ٦٢٧١٠



Cardioaspirine 100 mg/30cpls
 Acide acétysalicylique
 P.P.V. : 27,70 DH
 Bayer S.A.

6 119001 0
 LOT 428
 EXP 10/23
 PPV 112DH00

PHARMACIE LAHJAJMA
 Nadia ZEINAHMA
 Avenue du Phare, Résidence Taghazout
 Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67

Dr. EL HAITÉ - Médecin Général et d'Urgence
 Casablanca

En Cas d'urgence : 06 69 83 19 01 في حالة مستعجلة :

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
Médecine Générale Et D'urgence
Echographie
Electrocardiogramme - Circoncision
Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الخيطي
الطب العام والمستعجلات
الفحص بالصدى
التخطيط القلبي - الختانة
الأوكسجين الطبى

الدار البيضاء. في Casablanca, le ۱۵ - ۴ - ۲۱

Note of Honours -

Sehneni Nauvaca

6 IN \approx 60 m

Susan G. Sh



En Cas d'urgence : 06 69 83 19 01

Mediouni I - Lahraouiyye Casablanca - (قرب الصورالأبيض) - لهراوين الدارالبيضاء (قرب الصورالأبيض)